



Département de la Drôme
Commune de Sainte Jalle

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE SÉANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 À 18H15

~~~~~

Date de convocation : 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 14 avril, le conseil municipal convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège RANCON, Maire.

Conseillers en exercice présents : ANTOINE David, ARMAND Marie Noëlle, AUDEOUD Jean Pierre, LIOTAUD Benjamin, ROUX Frédéric, SEGUIN Stéphane et COQUET Laurence

Absents : BONNICACY Laurent – BROSILLE Fabien

Madame COQUET Laurence a été nommée secrétaire de séance.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Mme le Maire explique aux Conseillers que ce point avait été noté à la suite du vote du Budget mais que cela est impossible car pour le conseil municipal budget on ne peut que voter « le budget »

1) **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS**

Après lecture par les élus le compte rendu est validé à l'unanimité

2) **LICENCE IV**

Lors du dernier conseil, nous avons évoqué le devenir de notre licence IV : soit la vendre soit la mettre en location.

Nous avons une entreprise qui est intéressée pour la louer pour un montant de 100 € par mois et pour un bail de 3 ans sous réserve que la personne passe son permis d'exploitation ce qui est prévu le 17/18 avril.

La location débiterait le 1<sup>er</sup> Mai 2023

Mme le Maire propose de voter cette délibération

Celle-ci est acceptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil municipal est levé à 18h30